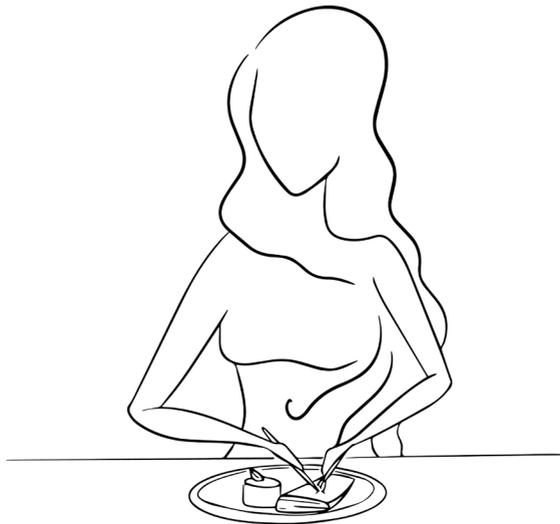


# TABLEAU DE PRÉSENCE DES ALLERGÈNES

Règlement européen n° 1169/2011 relatif à l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires



1- La céréale utilisée contient du gluten, à savoir une des céréales suivantes : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut

2- Y compris lait et produit à base de lait

3- Fruits à coques : Amandes, Noisettes, Noix, Noix de Cajou, Noix de Pécan, Noix du Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland

4- À mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieure à 10 mg / kg de produit finis

Tous nos produits peuvent contenir des traces de céréales, œufs, lait et produits à base de lait, arachides, fruits à coque, soja, sésame, lupin, sulfites, moutarde, céleri, mollusques, crustacés et poissons



# ENTRÉES

	Céréales <sup>1</sup>	Œufs	Lactose <sup>2</sup>	Arachides	Fruits à coques <sup>3</sup>	Soja	Sésame	Lupin	Sulfites <sup>4</sup>	Moutarde	Céleri	Mollusques	Crustacés	Poissons
OEUF MIMOSA				X						X				
AVOCAT GAMBAS TIGER			X			X							X	
OEUF EN MEURETTE	X	X							X					
GRATINEE À L'OIGNON	X		X											
ESCARGOTS DE BOURGOGNE			X									X		
GRATIN D'ECREVISSES	X		X		X								X	
OEUF POCHES AUX MORILLES	X	X	X	X					X					
PATE EN CROUTE	X	X	X						X	X				
COEUR DE SAUMON FUME	X		X											X
FOIE GRAS AU BOURBON	X								X					
HUITRES FINES N°3	X		X						X					









